



Madame, Monsieur le Président,

L'A.T.S.C.A.F. Fédérale organise pour la trente-sixième année consécutive à Méribel le Trophée de ski des Administrations Financières. Il s'agira cette année de la 41ème édition qui se déroulera du 4 au 11 janvier 2020.

Je vous serais très obligé de bien vouloir me faire connaître pour le 15 novembre 2019, à l'aide de l'imprimé ci-joint, la liste des **concurrents intéressés par cette manifestation. Cette année, la délégation sera encore limitée à huit personnes maximum dans la limite de la capacité de l'hôtel et la priorité sera donnée selon la date d'arrivée par voie postale. Ne seront pris en compte par le secteur des sports que les dossiers complets (carte ATSCAF, certificat médical) accompagnés de la participation financière (le cachet de la poste faisant foi).** Si les contraintes d'hébergement et d'organisation sportive l'exigeaient, le comité d'organisation pourrait, au vu des listes adressées au Siège, réduire le nombre d'engagés par association. La priorité d'inscription sera donnée aux agents des administrations financières.

**Tous les compétitrices et compétiteurs seront hébergés à l'Hôtel ATSCAF Altitude 1600. Aucune inscription ne sera prise en compte pour des hébergements extérieurs.**

La participation financière est fixée à 390 € pour chaque compétiteur financier et ses ayant-droits participant à la compétition (conjoint, enfants majeurs). Cette participation couvre les frais de pension du samedi 4 janvier 2020, 17 heures, au samedi 11 janvier 2020, à 10 heures et le droit d'inscription à la compétition. Les personnes hébergées en chambre avec lavabo (financiers et ayant-droits compétiteurs) bénéficient d'un tarif préférentiel de 290 €. Les forfaits de ski sont à prévoir en supplément.

Pour les compétiteurs non financiers hébergés en chambre, la participation financière est fixée à 460 € et à 360 € pour ceux logés en chambre avec lavabo.

Un stage de ski alpin et de ski nordique est mis en place avec la collaboration de l'ESF de Méribel le dimanche 5 janvier 2020 après-midi. Le tarif est le suivant : 190 € pour 2H30 de cours l'après-midi pour des groupes de 5 de même niveau (1 tracé et 1 moniteur par groupe). Les participants devront remplir la fiche de réservation annexe et mentionner leurs desideratas. A la clôture de cette inscription le service des sports contactera les skieurs en indiquant le prix à payer (calculé en fonction du nombre global des adhérents et celui des moniteurs).

Il est précisé que les tarifs ci-dessus seront appliqués quelles que soient la durée et les modalités du séjour des compétiteurs. Par ailleurs dans le cas de circonstances exceptionnelles entraînant l'annulation de l'ensemble des épreuves, il sera procédé d'office au remboursement des sommes versées.

Vous trouverez, ci-joint, une fiche d'inscription **à retourner avant le 15 NOVEMBRE 2019, accompagnée du règlement.**

En vous remerciant de bien vouloir assurer la plus large diffusion de ces informations, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Luc DENIS